

Département de la Haute-Loire

Arrondissement D'YSSINGEAUX

Communauté de Communes LOIRE SEMENE

BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »
REUNION DU 23/01/2024
DECISION N° 20240123_B_007

Étaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL, Emmanuel SALGADO, Roland RIVET, Daniel DURIEUX, Yves BOMPUIS, Nathalie JOLIVET, Christine BONNEFOY, Martine GINET

Était excusé représenté : Patrick Bruno MARCON : Pouvoir à Emmanuel SALGADO

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU la délibération n° 20230711_D_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Développement Economique :
Objet : Saint Just Malmont : Acquisition des parcelles AC0012 et AE0085 auprès de Monsieur BRUN Patrice

Le Bureau,

N° 20240123_B_007

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Décide d'acquérir les parcelles ci-après désignées auprès de Monsieur BRUN Patrice pour un montant de 5 200,00 €.

Reference cadastrale	Adresse	Surface m ²
AC0012	Saint Just Malmont	19 451 m ²
AE0085	Saint Just Malmont	6 549 m ²

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le :

- Représentant une surface totale de 26 000 m² et situées sur la Commune de Saint Just Malmont,
- Et autorise Monsieur le Président à signer le compromis de vente et l'acte de vente et en cas d'absence avec faculté de substitution.

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 23 janvier 2024

Le Président



Frédéric GIRODET

AR Prefecture

043-244301131-20240123-20240123_B_007-AU
Reçu le 26/01/2024